



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



FÉDÉRATION DES ÉLUS

**epl**  
DES ENTREPRISES  
PUBLIQUES LOCALES

# Edden Plan 1 Million d'arbres

Octobre 2024

# Edden – Plan 1 Million d’Arbres

**Dirigeant** **Epl** **Typologies d’innovation**



Gilbert Rivière



Sociale  
Technologie  
Produits et services à l’usager  
Procédés et organisation

**Fiche d’identité de l’Epl**

**Spl Edden** (Ecologie et Développement Durable des Espaces Naturels) :

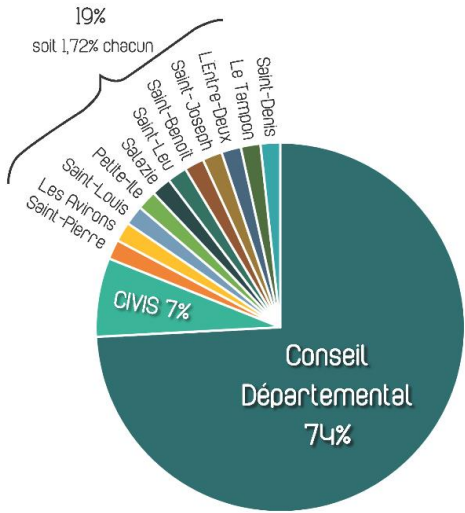
- Créée en 2019
- 487 salariés, dont 148 collaborateurs permanents

**Activités :**

- Génie écologique :
  - Préservation et valorisation des Espaces Naturels Sensibles ;
  - Entretien et embellissement de parcs et jardins ;
- Lutte antivectorielle (« hygiène paysagère »)
- Production d’espèces indigènes et endémiques
- Insertion et formation

**Territoires d’intervention :**

- La Réunion



Répartition du capital par actionnaire de la Spl Edden

**Un projet stratégique pour la transition environnementale et écologique du territoire réunionnais**





*Orientations stratégiques 2023-2030 @Edden*

Avec ses 873 000 habitants (1<sup>er</sup> janvier 2023), et la prévision du million d'habitants à l'horizon 2044, la pression humaine sur un territoire de 2512 km<sup>2</sup> est grandissante. Au sein d'un territoire marqué par de fortes fragilités socio-économiques (taux de chômage de 18,4%), le patrimoine naturel est une ressource à valoriser et un potentiel de développement, de création d'emplois et d'insertion. EDDEN, intrinsèquement fondée sur les principes du développement durable, œuvre dans ce sens, en alliant économie, social et développement durable. Les Espaces Naturels Sensibles, situés en grande partie en cœur naturel ou cultivé de Parc national de La Réunion, et à l'interface entre milieux naturels intacts et anthropisés, sont fortement envahis par des plantes exotiques. Elles font l'objet de nombreuses actions de lutte et, si besoin, complétées par des plantations d'espèces indigènes (plus adaptées aux conditions climatiques extrêmes) ; afin de limiter l'érosion des sols et, d'éviter la prolifération des envahissantes dans les milieux naturels alentours.

Le Conseil Départemental de La Réunion, en sa qualité de principal propriétaire forestier et au titre de sa compétence en matière de préservation et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles, mène une **politique active pour la protection durable de ses milieux naturels remarquables**. Consciente des enjeux écologiques qui se jouent sur le territoire réunionnais, la collectivité s'investit au-delà de sa compétence en déployant sur l'île une action phare : **le Plan 1 Million d'Arbres pour La Réunion**.

EDDEN a été créée en 2019 sous l'impulsion du Conseil Départemental de La Réunion, et est aujourd'hui l'un des principaux acteurs de la mise en œuvre de ce projet. Ce Plan répond à l'impératif de la transition écologique et solidaire du territoire, traduites dans les orientations stratégiques fixées par la direction générale de la Spl EDDEN pour le développement de la structure d'ici 2030. Il s'inscrit également dans la trajectoire Outre-mer 5.0.

Ce plan de reboisement vise la reconquête écologique du territoire sur toute l'île, des espaces naturels sensibles aux milieux urbains et périurbains. Il repose sur deux stratégies :

- **Une stratégie de production de plants :**
  - Créer des pépinières départementales ;
  - Conforter les pépinières existantes, et soutenir la création de nouvelles unités de production ;
  - Passer des marchés de fourniture de plants.

- **Une stratégie de plantations :**
  - Lutter contre les espèces exotiques envahissantes, conserver les habitats et poursuivre les actions de préservation ;
  - Favoriser les projets de territoires portés par les partenaires : communes, associations, établissements publics, entreprises, monde agricole ;
  - Organiser une stratégie d'entretien des forêts urbaines.

Le premier contrat confié par le Conseil Départemental de La Réunion à EDDEN dans le cadre du Plan 1 Million d'Arbres a porté sur la **mise en route de deux pépinières départementales permettant de produire des espèces indigènes et endémiques à hauteur de 420 000 plants sur trois ans**, entre 2022 et 2024. Ce contrat est inédit au regard de sa nature portant sur la production exclusive d'espèces indigènes et endémiques, de l'objectif de production visé, et du mode opératoire impliquant du personnel en insertion.

Dans le cadre de ce contrat, et en marge des missions premières identifiées, EDDEN a **pris l'initiative de développer des outils numériques au service de cette production de plants**, et visant à assurer une traçabilité du process, de la récolte à la plantation. Ce développement numérique s'inscrit pleinement dans un des axes stratégiques de la société qui est de « **favoriser l'innovation, l'intelligence artificielle et le développement digital** ».

Le projet répond ainsi à **plusieurs besoins** :

- De **forts enjeux de sauvegarde et de préservation de la biodiversité** unique au monde (Bien inscrit au Patrimoine mondial), mais fortement menacé par la prolifération des espèces exotiques envahissantes ;
- Un **intérêt culturel pour l'utilisation des plantes indigènes** par la population, notamment dans le cadre d'une « médecine traditionnelle » ;
- Un **besoin de création d'emploi**, dans un contexte de chômage élevé.

### Une mise en œuvre innovante, reposant sur la production, plantation et préservation des espèces naturelles endémiques

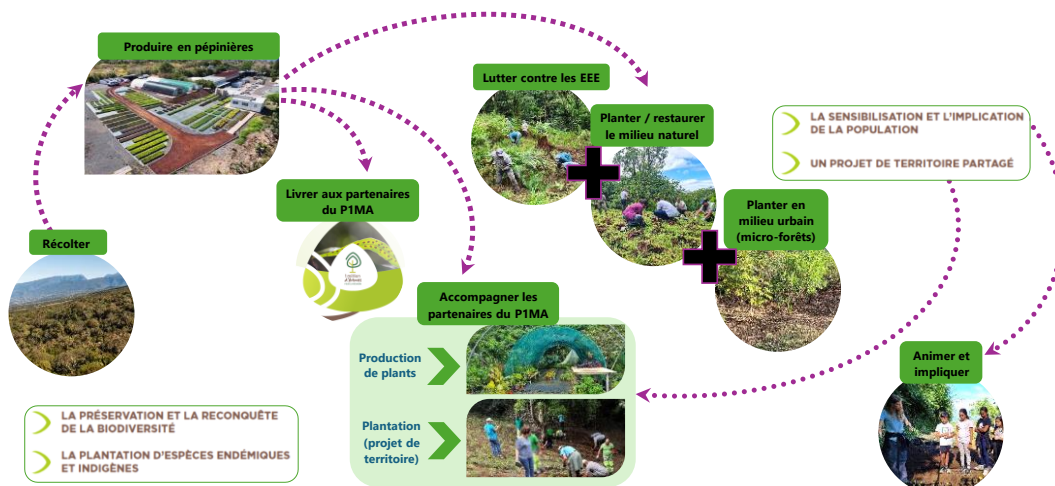
Le Plan « 1 Million d'Arbres pour La Réunion », lancé en août 2019 et porté par le Conseil Départemental de La Réunion entend créer un cercle vertueux, favorisant la sensibilisation de la population aux enjeux écologiques, tout en soutenant le tissu économique local, notamment la filière horticole réunionnaise. Pour y parvenir, la collectivité a conclu avec EDDEN des contrats lui permettant d'intervenir de manière inédite tout au long de la mise en œuvre du Plan, sur 4 axes principaux :

- **La production, au sein de quatre pépinières, d'espèces indigènes et endémiques**, à hauteur de plus de **150 000 plants par an**, comprenant la récolte en forêt avec des autorisations spécifiques des propriétaires ou gestionnaires fonciers (*Département, ONF, Parc national, Conservatoire du Littoral, propriétaires privés, Communes*), et la livraison aux partenaires du Plan 1 Million d'Arbres (Communes, partenaires publics, ...) ;



- **La préservation et reconquête de la biodiversité**, comprenant des actions de restauration écologique, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et la sauvegarde des plantes protégées ;

- **La plantation des espèces indigènes et endémiques produites au sein des Espaces Naturels Sensibles** sous gestion de EDDEN (*plus de 60 000 arbres plantés en 2023, et un contrat de plantation de 400 000 arbres sur 4 ans ; à compter de 2024*) ;
- **L'accompagnement des partenaires du Plan 1 Million d'Arbres dans la production et la plantation des plants** (~40 unités /an et ~50 sites de plantation/an), et dans l'entretien des plantations (~160 000 plants/an).



*Missions confiées par le Conseil Départemental à EDDEN dans le cadre du plan 1 Million d'Arbres (P1MA)*

La mise en œuvre du projet implique la réalisation d'actions variées et transversales allant de la récolte de diaspores (portion de végétale reproductible) à la plantation durable, en passant par l'identification des zones prioritaires de plantation, la production, la livraison et le suivi dans le temps des chantiers de reconstitution ou de restauration écologique. **L'ensemble de cette chaîne de réalisation implique généralement de nombreux prestataires. EDDEN pilote l'ensemble des actions nécessaires à la réalisation de ce vaste projet.**

Pour y parvenir, certains paramètres innovants ont dû être mis en place :



*Illustration d'une action de sensibilisation à la conservation des milieux naturels et de plantation d'espèces indigènes dans le cadre du Plan 1 Million d'Arbres.*

- Proposer et mettre en œuvre plusieurs Contrats de Prestations Intégrées (CPI) entre une collectivité actionnaire et la Spl, et les coordonner entre eux. A titre illustratif, plusieurs CPI ont déjà été conclus, coordonnés par des responsables désignés au sein de la Spl : 1 CPI production de plants, 1 CPI plantation de 100 000 arbres par an au sein des Espaces Naturels Sensibles (ENS), 1 CPI suivi et accompagnement auprès des collectivités ;
- Créer de nouveaux métiers (récolteurs) ;
- Développer des outils en interne de suivis des actions entreprises, adaptés au plus près aux besoins du terrain, de la saisie de la donnée, à la présentation et transmission des résultats ;
- Mettre en place un projet d'insertion professionnelle, passant par l'insertion de bénéficiaires du RSA en situation parfois d'illettrisme ou d'illectronisme. Des actions sont menées dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion (99 mesures sur 4 ans) repris par le Plan Régional de Maîtrise des Compétences Clés ;
- Dispenser des formations en interne ;

- Obtenir des autorisations de récoltes en fonction des lieux de récoltes, y compris pour des plantes protégées (obtention d'un arrêté dans le cadre de récolte de plantes protégées -juin 2024- et de mises en place d'arboretums, pour une durée de 3 ans).

Au-delà, il s'agit d'un projet fortement partenarial, réunissant le Conseil Départemental, les Communes, le Conservatoire du Littoral, la DEAL, les gestionnaires (ONF, Parc national), le Conservatoire Botanique National de Mascarin, des chercheurs (CIRAD, Université), et France Travail.

*Calendrier des contrats entre la collectivité et EDDEN pour la mise en œuvre du Plan :*

- 2022 : contrat pour l'insertion de bénéficiaires de contrats aidés
- 2022 : contrat pour la production d'espèces indigènes et endémiques
- 2023 : contrat pour la plantation de 50 000 arbres dans les Espaces Naturels Sensibles
- 2024 : contrat pour la plantation de 400 000 arbres sur 4 ans
- 2024 : contrat pour l'accompagnement des partenaires du Plan 1 Million d'Arbres pour la production, la plantation, et l'entretien d'espèces indigènes et endémiques

Concernant les montants engagés, les deux principaux CPI dans le cadre du plan 1 million d'arbres s'élevaient à :

- Pour la production de 150.000 plantes indigènes par an :
  - 522.136€HT en 2022
  - 1.044.272€HT pour 2023 et 2024
- Pour la plantation de 400.000 plants en espaces naturels sensibles : 1.200.000€HT pour 4 ans



*Exemple de démarche pédagogique pour développer les compétences de base en situation de travail dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion*

## Des outils innovants développés en interne

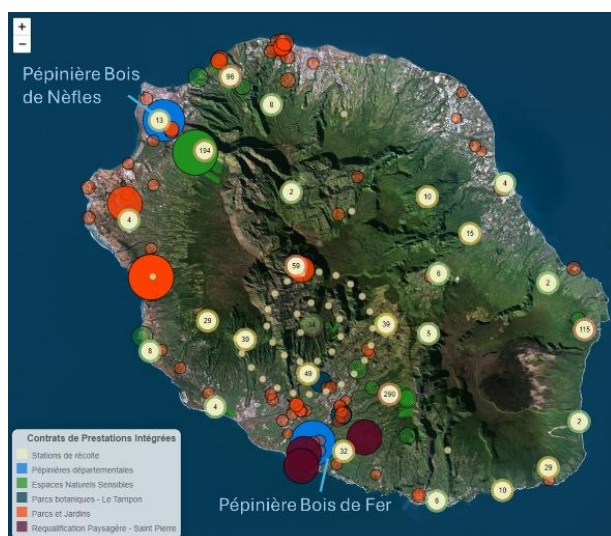
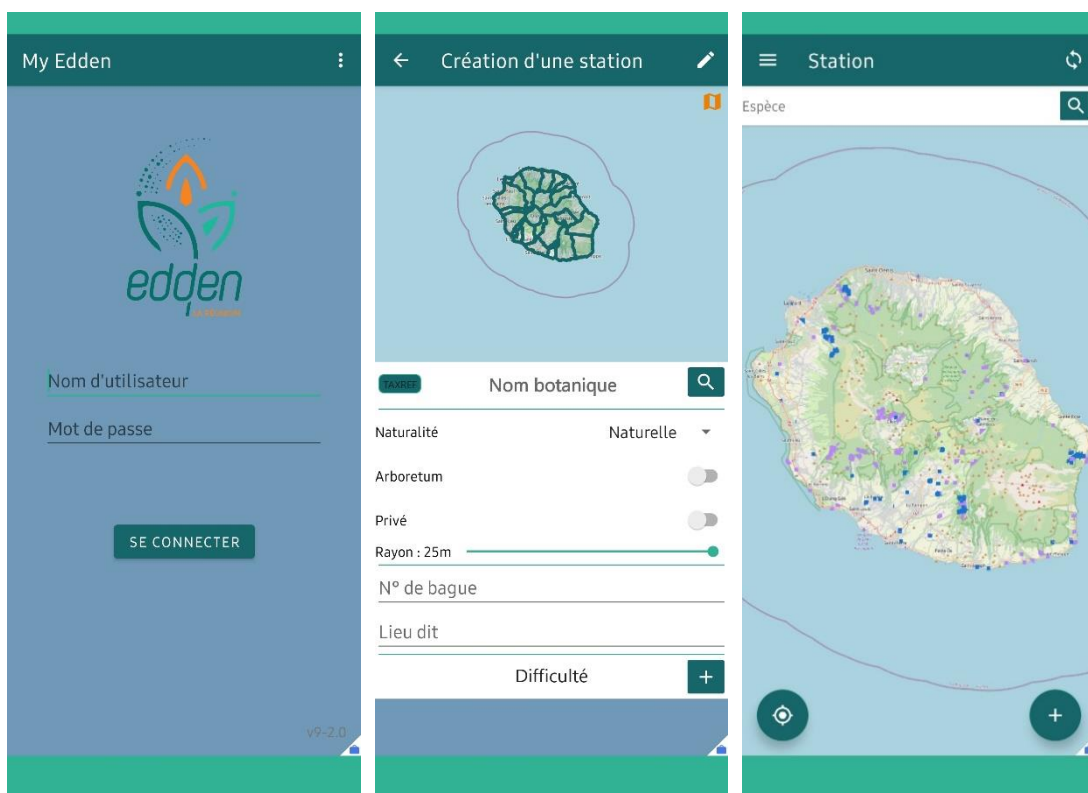
Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Rédaction et validation des CPI ;
- Développement des outils adaptés ;
- Formation du personnel ;
- Montage de dossiers adaptés et obtention des autorisations de récoltes ;
- Réalisation des récoltes, production, transport, plantation, suivis et mis à disposition de la donnée ;
- Développement de partenariats/conventionnement avec les différents acteurs impliqués ;
- Inscription de la démarche de production dans un process de qualité (Plante Bleue).

Au-delà, plusieurs outils de saisie, de suivi et de synthèse de la donnée ont été développés par des ingénieurs/développeurs en interne (la structure n'a pas été accompagnée par un cabinet externe pour construire et développer ces outils) :

- L'application mobile My EDDEN (pour la saisie de terrain) ;
- Le progiciel ENDEMIK permettant l'enregistrement de toutes les informations, leurs synthèse et représentation graphique en directe de l'avancée des actions.

En parallèle, un logiciel externe de gestion des activités de la pépinière (ISAFACT) a été mobilisé.



*Illustrations du Progiciel My Edden*

## Bilan de la démarche

L'innovation au sein de la Spl EDDEN est appréhendée de manière transversale, tant dans sa nature (typologies d'innovation multiples) que dans son application. En effet, le Plan 1 Million d'Arbres, qui répond à un impératif fort de préservation et développement de la biodiversité de l'île de La Réunion, a ici permis de déployer des politiques d'insertion sociale, de développer de nouvelles technologies, et des expertises dédiées. Les membres de la structure ont été accompagnés tout au long de la démarche, notamment par le biais de plans de formation.

La mise en œuvre par EDDEN du Plan 1 Million d'Arbres répond à un impératif fort de préservation et développement de la biodiversité de l'île de La Réunion. La Spl a déployé de nouvelles manières de faire pour combiner préservation de l'environnement, insertion sociale et développement de l'emploi. Sa démarche couvre ainsi plusieurs axes d'innovation :

- Sociale : politique d'insertion par l'emploi, création de nouveaux emplois ;
- Technologique : création d'outils numériques en interne permettant la saisie, le suivi et la synthèse de la donnée récoltée ;
- Procédés et organisations : propositions de formations dédiées, positionnement sur de nouvelles activités ;
- Produits et services à l'usager : création de pépinières, expertises sur les plantes endémiques...

La Spl a obtenu une double labellisation nationale en juin 2024 : Plante Bleue niveau 3 et Haute Valeur Environnementale des 4 pépinières de production ; niveau d'exigence le plus élevé du dispositif de certification environnementale et sociale français, qui valorise des modes de production plus respectueux de l'environnement. Ce double label sur lequel la Spl travaillait depuis 3 ans, amplifie la portée de l'action politique du « **plan 1 Million d'Arbres** » pour La Réunion, sur la qualité de la production d'espèces indigènes et endémiques au sein des pépinières départementales dont la gestion a été confiée à EDDEN.

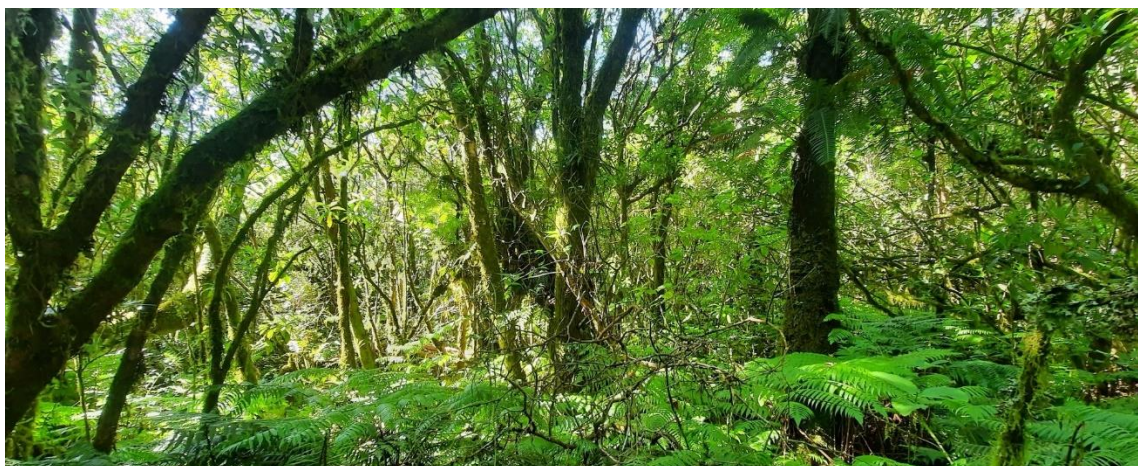
En synthèse, plusieurs points de vigilance et clefs de réussite peuvent être identifiés :

#### Les clefs de réussite

- **Bénéficier d'une forte impulsion et soutien politique** (Président du Conseil Départemental de La Réunion) ;
- **Développer des ambitions stratégiques fortes** (au sein d'un plan d'évolution stratégique, par exemple), à appliquer à l'ensemble des directions opérationnelles ;
- Développer un **plan de formation pour accompagner au changement et faciliter l'appropriation des nouveaux modes de faire**, et accompagner la montée en compétence.

#### Les points de vigilance

- Veiller à **accompagner l'ensemble des collaborateurs au changement et à l'appropriation des nouveaux outils**, notamment numériques.
- **Travailler à l'amélioration continue** des outils, selon les retours du terrain.







BANQUE des  
**TERRITOIRES**



FÉDÉRATION DES ÉLUS  
**epl**  
DES ENTREPRISES  
PUBLIQUES LOCALES

**banquedesterritoires.fr**



**@BanqueDesTerr**